



Maison du Commerce Equitable

à Mouans-Sartoux ...

Sommaire

L'édito de Pierre

Compte Rendu
de l'Assemblée Générale

Max Havelaar et le
Commerce Equitable « light »

Malongo ou le retour
de l'enfant prodigue

Un gâteau au citron, ça vous dit ?

Un petit raté ...

L'édito de Pierre

Chers amis adhérents,

La MCE reprend des couleurs et on ne peut que s'en féliciter. Pourtant, même en cette période difficile, le fait qu'un commerce comme le nôtre redevienne « profitable » ne doit pas être considéré comme une fin en soi. L'essentiel est de poursuivre notre mission de promotion du commerce équitable et local pour qu'il prenne de plus en plus d'importance dans le « panier de la ménagère » (excusez cette expression sexiste mais qui veut bien dire ce qu'elle veut dire !).

Il ne faut pas relâcher la garde devant les lobbies industriels et commerciaux qui, eux, ne manquent pas d'imagination pour provoquer les dérives du « système » (voir l'article sur Max Havelaar au verso). Alors, vous, chers amis adhérents, qui avez un minimum de conscience, continuez avec nous à défendre, à promouvoir, à éduquer afin que nos actions de consommation puissent rester possibles et surtout progresser autour de nous.

Pierre

Compte Rendu de l'Assemblée Générale

Sans vouloir se vanter, notre AG a obtenu un franc succès. Une quarantaine de personnes étaient présentes ce 12 Février à 18h30 au Château de Mouans-Sartoux. Elles ont sagement écouté les propos du président qui a présenté l'ensemble des rapports et répondu à quelques questions. Parmi les personnes présentes,

- 31 étaient adhérentes,
- 29 pouvoirs leur avaient été remis.

Le nombre d'adhérents présents et représentés était donc de 60. Le quorum était donc largement atteint.

Les documents associés ont été approuvés, mis à jour et sont disponibles pour lecture sur notre site internet : cliquer sur <http://mcequitable.fr/AG2014.pdf>.

- | | |
|--|----------------------|
| • Rapport Moral : | Adopté à l'unanimité |
| • Rapport d'Activité : | Adopté à l'unanimité |
| • Rapport Financier : | Adopté à l'unanimité |
| • Rapport d'Orientation : | Adopté à l'unanimité |
| • Budget Prévisionnel : | Adopté à l'unanimité |
| • Election au Conseil d'Administration : | Adopté à l'unanimité |

Les membres du Conseil d'Administration ont été élus. La première **réunion de CA a eu lieu le Jeudi 27 Février**. Les postes au Bureau ont été attribués à chacun :

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| - Président : | Pierre GAUZAN |
| - Vice-Présidente : | Madeleine THAENS |
| - Trésorière : | Colette VAN DOOREN |
| - Trésorière adjointe : | Danielle FAVATO |
| - Secrétaire : | Cathy BLOSSIER |
| - Secrétaire adjointe : | Stéphanie LANDAUD |

A l'issue de l'AG, un pot dînatoire avait été préparé. Vous remarquerez une bénévoles occasionnelle mais pas moins efficace (voir photo) ! Le clou de la soirée a été le concert de musique traditionnelle mais pas moins moderne ! Ce premier concert du groupe a été chaleureusement applaudi. Vous pourrez voir et écouter l'un de leurs morceaux sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=IG15kfWrGjE>. Bravo et merci à eux ... et surtout à vous tous, chers amis adhérents !



Max Havelaar et le Commerce Equitable « light »

D'abord, une petite révision : comment ça marche le Commerce Equitable international ? FLO (Fairtrade Labelling Organization international) est un système qui inclut 3 réseaux de production (Afrique, Amérique Latine et Caraïbes – CLAC, Asie et Pacifique – NAPP), une trentaine d'organisations locales couvrant autant de pays, Fairtrade International (comprenant 11 représentants des entités dont 3 indépendants) et FLO-CERT (organisme indépendant de certification).



En France, c'est Max Havelaar France, association locale à but non lucratif qui relaie le mouvement Fairtrade / Max Havelaar (d'origine néerlandaise) et gère le label que vous connaissez bien sur nos produits. Or, depuis le 27 Janvier dernier, Max Havelaar a décidé dans le but certes louable de trouver de nouveaux débouchés, d'assouplir les règles de labellisation en créant un nouveau label appelé FSP (Fairtrade Sourcing Program) avec 3 programmes d'approvisionnement : cacao, sucre et coton. En résumé, il suffira à un produit pour obtenir le label que l'un de ses composants soit à 100% équitable pour qu'il soit labellisé « équitable ».

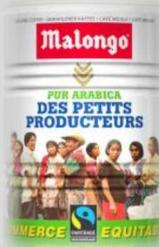


Ainsi, une barre chocolatée qui contient du sucre majoritairement, pourra être labellisée uniquement parce que le chocolat qu'elle contient provient de cacao 100% équitable. Le risque est de semer la confusion au niveau des consommateurs avec une forme de label très voisine du précédent comme vous pouvez le constater sur l'image ci-contre ...

Cette évolution n'est pas anecdotique, elle constitue une dérive capitaliste allant vers l'alignement sur les prix d'achat de production du commerce traditionnel. Elle provoque des inquiétudes bien compréhensibles auprès des acteurs du commerce équitable mondial (le CLAC avait voté contre, des entreprises américaines, allemandes et suisses prennent leurs distance, en France, AlterEco et Ethiquable ne distribueront pas ces produits). Pour compléter cette information, nous vous conseillons de consulter les articles d'Ethiquable (<http://www.ethiquable.coop/page-dactualites-mag/pourquoi-vous-ne-verrez-pas-nouveau-label-fsp-max-havelaar-sur-produits>) ou du journal « La Croix » (<http://www.la-croix.com/Solidarite/Dans-l-economie/Le-commerce-equitable-cherche-a-seduire-les-multinationales-2014-01-27-1097205>).

Vous voyez que rien n'est jamais acquis et que le loup réside parfois même dans la bergerie !

Malongo ou le retour de l'enfant prodigue



Vous vous souvenez de l'article du mois dernier concernant le prix d'achat du café des petits producteurs de Malongo. En résumé, leur politique marketing nous était très défavorable et comme aucune solution n'était trouvée, nous allions abandonner la distribution de leurs produits. Après communication de la lettre de Février à leur direction, Malongo a réalisé que la MCE, bien que partenaire modeste, a été et est toujours un promoteur de leurs produits équitables et des valeurs qui lui sont associées. Ils ont revu les conditions de vente nous concernant et nous pourrions, dès la prochaine commande, revoir nos prix à la baisse. Comme quoi, communiquer sereinement sans animosité permet de se comprendre et d'aboutir à un bon compromis.

Un gâteau au citron, ça vous dit ?

Madeleine a testé pour vous une recette de gâteau au citron : une petite douceur citronnée légère et moelleuse en bouche. Mis à part le beurre et la levure, tout vient de la boutique. Dommage que les excellents citrons d'Hélène tirent à leur fin !

Ingrédients : 1 citron non traité (jus et zeste), 4 œufs, 130 gr de sucre, 80 gr de beurre, 120 gr de farine, 1 sachet de levure.

Recette : Séparer les blancs des jaunes. Battre les jaunes avec le sucre (blanchir).

Ajouter le jus de citron avec son zeste, le beurre fondu, la farine et la levure. Battre les œufs en neige avec une pincée de sel et les incorporer au mélange. Répartir dans un moule beurré fariné.

Cuisson : 25 minutes environ à 170 ° selon votre four.

Vous nous en direz des nouvelles !!!



Un petit raté ... Nous présentons nos excuses aux adhérents qui ont trouvé porte close le Samedi 22 Février dernier entre 9h30 et 11h00. Un petit problème d'organisation qui ne devrait pas se reproduire : la dernière réunion du CA a prévu un suivi plus serré de la tenue des permanences des bénévoles, à savoir 8 demi-journées par semaine.